



Emmanuelle Tissot-Daguette montre un coupe-vent similaire à celui retrouvé avec une fortune dans sa housse.

Le «K-Way» cachant une fortune vendu... 7 francs!

INCROYABLE Dans le magasin de seconde main Le Coin Bleu, à La Chaux-de-Fonds, l'équipe dirigée par Emmanuelle Tissot-Daguette a trouvé vendredi dernier 100 000 francs dans un imperméable de style K-Way (voir «*Le Matin Dimanche*» du 17 juin). L'argent a été remis à la police. Le coupe-vent ne deviendra cependant pas un objet emblématique du lieu, car le vêtement bleu a très rapidement trouvé preneur, pour 7 francs, le prix habituel d'un tel objet dans le magasin de la Croix-Bleue.

«Si les héritiers pensent à nous remercier, on s'offrira un beau repas», sourit Emmanuelle Tissot-Daguette. Auront-ils droit à 10% du montant? Cet usage n'est pas prévu par la loi, d'autant que les 100 000 fr. emballés dans du papier et de l'alu, et glissés dans la fourre de l'imper, n'ont pas été vraiment perdus: ceux qui ont demandé au Coin Bleu de débarrasser l'appartement d'une nonagénaire décédée ignoraient l'existence du pactole.

Très beau geste

«Restituer de l'argent dont personne n'avait connaissance est un très beau geste citoyen, mais les conserver aurait constitué un délit qualifié d'appropriation d'objet trouvé», remarque Pier-

re-Louis Rochaix, porte-parole de la police cantonale neuchâtoise.

Hier, le contact n'avait pas été établi entre la famille avertie par la police et la directrice qui a restitué l'argent après avoir vainement tenté de joindre ceux qui détenaient l'imper plein d'argent.

«C'est une chance de connaître l'identité des donateurs qui ont sollicité notre équipe de transport; ceux qui déposent un sac dans un conteneur ne sont pas identifiables», relève Emmanuelle Tissot-Daguette.

Collaborateurs remarquables

Au Coin Bleu, Emmanuelle Tissot-Daguette est fière des employés qui l'ont immédiatement avertie de leur découverte, alors qu'elle se trouvait au bureau: «Remettre un billet ou un bijou trouvé, c'est pour eux un point d'honneur», atteste la directrice.

Dans les trois magasins de seconde main de La Chaux-de-Fonds et du Locle, la quarantaine d'employés sont en réinsertion, envoyés par l'assurance-invalidité ou l'assistance sociale. «Quand un jeune en préapprentissage a trouvé un peu d'argent dans une poche, il nous l'a remis», rapporte la directrice.